

## **Séance du 28 octobre**

Un tour de table permet à chacun de dire comment il se sent. Nous commençons ensuite à décortiquer les diverses rubriques des directives anticipées. Il s'agit de bien réfléchir avant de les compléter. Par exemple, nous avons longuement discuté autour de la question du représentant thérapeutique. Qui et comment le choisir ? Ce dernier pourra prendre les décisions à notre place si on perd notre lucidité.

*Sandrine, La Roselière, Yverdon*